

Après avoir annoncé que les écoles ne rouvriront pas lundi, Laurent Marcangeli va demander au préfet de Corse de garder le littoral inaccessible. Une décision motivée par « la prudence » et le besoin de « jauger le comportement des Ajacciens lors du déconfinement »

Les uns continuent de saluer la prudence. Les autres, que l'on croit nombreux sur les réseaux sociaux, regrettent une décision injuste. Si les restrictions imposées aux transports maritimes et aériens

« Il faut comprendre que nous sommes dans une forme de liberté conditionnelle »

emportent l'adhésion malgré les enjeux économiques colossaux, l'interdiction de se rendre sur les plages de l'île soulève de plus en plus d'opposition. Deux jours avant le début du déconfinement, Laurent Marcangeli a fait connaître sa décision en la matière : les plages de sa commune ne rouvriront pas dès demain et demeureront fermées durant encore quinze jours. « Je vais demander au préfet de Corse qu'il se saisisse », a-t-il souligné, justifiant son choix par « la nécessité d'une grande prudence ». « Je ne souhaite pas voir les grands espaces publics près d'ici, l'amélioration que nous constatons tous face à l'épidémie de Covid-19 est fragile. Il est vrai qu'Alacciu et l'île dans son ensemble entourent le littoral, le tiers de la population de base d'un virus, le plus facile de France. Mais Laurent Marcangeli préfère ne pas s'en contenter. « J'aurais préféré rouvrir les plages immédiatement mais au moment où débute la peine de déconfinement, j'ai besoin de ces quinze prochains jours pour voir si les comportements conti-

nent à être respectés. D'ailleurs, et nous sommes sur les mêmes réductions dans la progression de l'épidémie, je demandais au préfet la réouverture, avec en une condition, nous verrons. Il faut comprendre que nous sommes dans une forme de liberté conditionnelle. Il serait catastrophique de se retrouver avec une situation à l'été flammée de la maladie. Avant nous ne l'avons pas eu.

« Une concertation préalable aurait été bénéfique »

Avant une réunion mardi matin au palais Lantini avec l'association des maires du Pumont, afin d'aborder la question des plages, le préfet de Corse juge la décision du maire d'Alacciu « cohérente », après sa volonté de garder les plages fermées. « Mais nous à priori cette période pour travailler à la réouverture », souligne Franck Rubin qui croit qu'il y a « plage et plage ». « La localisation de la plage est importante. Mettre sa serviette sur une grande



La plage de Capu di Fenu est concernée au même titre que les autres plages de la commune.

PIERRE ANTOINE FOURNILL

plage ne pose pas de problème mais sur une petite ce n'est pas la même chose. Il faut également se poser la question des activités que l'on y pratique. Doit-on toutes les autoriser ? La question doit être posée, en concertation avec les habitants. » Une concertation d'autant plus importante qu'il s'agit de gérer d'importantes différences entre voisins. « Si Alacciu ferme ses plages et qu'on les ouvre sur la côte sud, on crée la surcharge sur le littoral de ces communes et l'environnement du littoral », souligne Laurent Marcangeli. Et c'est parce que Jean-Baptiste Laccini a bien conscience de ce risque qu'il regrette la « décision prématurée » d'Alacciu. « Une réunion avec les trois-mais nous possédant une grande littorale en Corse du Sud est organisée mardi prochain pour planifier tout cela. Une concertation préalable aurait

été bénéfique avant que Laurent Marcangeli ne prenne une décision, certes respectable mais qui, contrairement à tout le monde », affirme le maire de Pitravedda. Ce dernier a bien conscience que les 70 000 habitants de la côte impériale ont sans doute plus besoin que les autres des plages « après un confinement passé, pour la plupart dans des immeubles ». D'où le risque important de voir les plages de Pitravedda, Alghero, Pitravedda et Corti Ucciani prises d'assaut. Valérie Rossi, qui s'est exprimée en faveur de la réouverture de la plage de la Viva « dès le 12 mai », était inépuisable hier.

La ville n'a pas de parc, elle a ses plages

Ce sont bien les Alaccini et non les restaurateurs de plage, donc les établissements sont de toute

façon fermés jusqu'au 2 juin, qui seront rouverts par ce report de deux semaines.

Depuis toujours, les plages sont aux habitants de la commune sans façade maritime. Alacciu n'a pas de parc, elle a ses plages. Les Alaccini et les Corsiens en général respectent les distances, s'appuyant souvent d'une propension à l'agglutinement de certains touristes. Ces derniers, justement, ne sont pas la solution pour Laurent Marcangeli qui a bien conscience que sa décision « va faire des mécontents ».

Philippe Giocada, patron du restaurant Le Neptune, évoque ce rapport essentiel des Alaccini à la mer. « Nous avons besoin de nos plages, de ce qu'elles nous offrent. Un va se baigner, un part en bateau, en paddle, en kayak, c'est important », souligne-t-il. Pour

autant, il essaie de comprendre la décision du maire. « Nous nous inquiétons tous pour notre santé d'abord et pour nos activités professionnelles. Mais s'il y a une recrudescence de la maladie, nous renouons pas de raison du tout. Laurent Marcangeli ne rouvrira pas les plages. Il est prudent sur les plages, le pays qu'il faut faire un petit sur la situation dans une affaire de jours et si cela nous permet de rouvrir réellement le 2 juin, cela sera bénéfique pour tout le monde. Priorité à la santé. »

La réunion de mardi devrait donner des orientations plus précises sur la situation dans les autres communes du Pumont. Pour toutes les raisons sanitaires évoquées, celles qui hantent le maire d'Alacciu semblent de toute façon liées à la décision de la cité impériale.

GHILJORMU PADOVANI

Pas d'accès à la Parata ni aux jeux d'enfants

Laurent Marcangeli a également décidé de ne pas rouvrir l'accès au site de la Parata. « Les agents qui y travaillent doivent être au préalable préparés à l'organisation d'un tel espace avant d'accueillir du public », justifie-t-il. En ville, si les places seront rouvertes - les familles ne les avaient pas tout à fait désertées -, l'accès aux jeux d'enfants sera interdit. « Il faudrait nécessairement une surveillance et surtout un nettoyage minutieux après chaque utilisation. Ils ne seront pas accessibles pour l'instant », affirme le maire d'Alacciu.

GHJ. P.